



N° DU PROJET : P176371

DON N° IDA-E3470

N°/Réf. : BI-INSBU-452376-GO-RFQ

**DEMANDE DE COTATIONS POUR LA FOURNITURE DE 216 BALANCES MECANIQUES,
216 BALANCES ELECTRONIQUES, 240 BOTTES, 240 IMPERMEABLES, 240 PARAPLUIES,
240 STYLOS A BILLES, ET 240 BADGES A L'INSBU**

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu de la Banque Mondiale un don de Vingt Millions de Dollars Américains (20 000 000 USD) pour financer les activités du Projet régional de statistiques pour les résultats de l'Afrique de l'Est (P176371).

Il est prévu qu'une partie des ressources de ce don soit utilisée pour financer l'achat de deux cent seize (216) balances mécaniques, 216 balances électroniques, 240 bottes, 240 imperméables, 240 parapluies, 240 stylos à billes et 240 badges pour l'INSBU.

Le projet est mis en œuvre à travers l'Unité de Gestion logé à l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) qui est sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

L'INSBU invite les soumissionnaires admis à soumettre leurs offres sous pli scellé pour la Fourniture de ces matériels.

La Demande de Cotations se fera selon le règlement de passation des marchés de la Banque Mondiale édition de Septembre 2023, il est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions stipulées dans le règlement et justifiant des capacités techniques et financières requises.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent, s'ils le souhaitent, obtenir tous les renseignements complémentaires auprès de l'Unité de Gestion ; à l'attention de Monsieur le Coordonnateur, ins.burundi@insbu.bi avec copie à cybar2007@gmail.com, nduwabiken@gmail.com et prendre connaissance des documents de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous : **Avenue de l'Aviation, n°6 de 8h00 à 16h00 du Lundi à Vendredi.**

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

(a) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Capacité d'autofinancement (disponibilité des lignes de crédits) : Le soumissionnaire doit montrer qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, ou lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de : **30 000 000 Francs Burundais (BIF)**
- Chiffre d'affaires annuel moyen des cinq dernières années : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des cinq dernières années au moins égales à **40.000.000 de Francs Burundais (BIF);**

(b) Capacité technique et expérience

- Le Soumissionnaire doit attester, documentation à l'appui qu'il peut fournir les articles dans un délai de 1 mois au maximum après la signature du contrat par toutes les parties,
 - Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivantes : Neuves et Conformes aux spécifications techniques en termes de qualité, exigences et performances.
 - Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : Expérience en tant que fournisseur dans au moins deux marchés similaires au cours des trois dernières années avec une valeur minimum de **Trente millions (BIF 30 000 000) chacun** (présenter les preuves : références commerciales et attestations de satisfaction).
2. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04/02/2025 à 10 heures**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au bureau de la direction générale de l'INSBU de l'adresse mentionnée ci-dessous le 04/02/2025 à 10 heures 15 minutes. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
3. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de **Dix Millions (10.000.000) de Francs Burundais**.

N.B : La totalité du montant du marché sera payée après réception conforme des véhicules et 30 jours ouvrables au plus tard après introduction de la facture par le fournisseur.

Fait à Bujumbura, le...../...../2024.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSBU,

NDAYISHIMIYE Nicolas.-